CTBP+ CERTIFIÉ PAR FCBA
PRODUITS PRÉSERVATION BOIS

CERTIFICAT DE QUALITÉ

Titulaire : ***Cercam B.V.***

Produit : **PRESTA PRO I62.5**

Usage : **Traitement des bois en œuvre**

Type de formulation : Emulsion aqueuse
Concentré

Catégorie d'utilisateurs : Professionnels

La certification CTB-P+ atteste :

- ✓ **De l'efficacité du produit** pour prévenir et/ou stopper les attaques du bois ou des produits à base de bois par des organismes biologiques détruisant ou altérant son l'aspect.
- ✓ **De l'aptitude à l'usage** du produit lorsqu'utilisé avec des procédés reconnus.
- ✓ **Du maintien de la qualité** du produit par des audits techniques réguliers de leur fabrication et de leur contrôle sur site de production.
- ✓ **De la pertinence de l'information technique** accompagnant le produit.

cofrac
ACCREDITATION N° 5-0011 PORTEE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR
CERTIFICATION DE PRODUITS ET SERVICES

FCBA
INSTITUT TECHNOLOGIQUE

Siège Social
10, rue Galilée
CS 81050 Champs sur Marne
77447 Marne la Vallée Cedex 02
www.fcba.fr

FCBA atteste de la conformité du produit décrit ci-dessus, dans les conditions prévues par les règles générales de fonctionnement de nos certifications et du référentiel de la marque CTB-P+

Ce certificat atteste la qualité des fabrications, fondée sur un contrôle permanent. Il ne peut préjuger des décisions qui seraient prises avant sa fin de validité.

Les Règles Générales de fonctionnement de nos certifications, le référentiel de la marque CTB P+ dans leur version en vigueur, ainsi que la liste mise à jour des titulaires de la Marque et des produits certifiés sont disponibles sur les sites Internet www.fcba.fr et www.ctbpplus.fr. Seuls les produits accompagnés d'une étiquette faisant référence à la marque CTB peuvent se prévaloir du présent certificat.

Numéro de certificat : 18470-Fr
Annule et remplace le certificat n°
Date d'émission : 02/11/2026
Valable jusqu'au : 01/11/2029
Nombre de pages : 2

Le Directeur certification
Alain HOCQUET

CTBP+ CERTIFIÉ PAR FCBA
PRODUITS PRÉSERVATION BOIS

CERTIFICAT DE QUALITÉ

PRESTA PRO I62.5

PREREQUIS A LA CERTIFICATION	Règlement sur les produits biocides (RPB, règlement (UE) n° 528/2012): AMM FR-2019-0017-2 Fin d'autorisation: 31/01/2029

COMPOSITION (m/m)	Permethrine	6,49%

VALEURS CRITIQUES

	Traitement préventif (g/m2)		Traitement curatif (ml/m2)
Classe d'emploi	Résineux	Feuillus	
1	8	8	12

RISQUES BIOLOGIQUES COUVERTS*

Termites:	Qualification antitermite (T)
Insectes:	Tout coléoptère attaquant le bois

** selon EN 14128 et / ou EN 599-1*

PROCEDES

double pulvérisation / injection